

L'ABEILLE

LES COMMUNES

Dix communes pour les élections six mois d'avance.

Aucun abonnement ne sera arrêté, à moins que les deux parties ne soient payées, et si moins, que l'une ou l'autre suspende son abonnement, l'autre continuera son intention, par écrit au journal.

LA BAILLE, huit jours avant l'exécution, ne cesseront pas de courir.

Tous ces numéros seront publiés en anglais et en français, et une partie par carré de chaque numéro pour la première insertion, et 50 cents pour les insertions subséquentes. Le carreau est de quatre lignes, ou moins.

Les avances dont le nombre d'inscriptions ne sera pas limité, seront publiées jusqu'à ce qu'on les arrête, aux frais de ceux qui les auront envoyées.

On prend des abonnements à l'année, pour publier les avis, à des prix raisonnables.

Aucun abonnement pour la campagne ne sera fait à moins qu'on n'indique quelqu'un en ville chargé de payer régulièrement. Les lettres adressées aux Editeurs doivent être affranchies dans le cas contraire, elles resteront à la poste.

On a besoin pour un port de France, d'un bon bâtiment capable de porter 1000 balles de coton, qui lui servent délivrance sous le plus bref délai.

14 juillet THEODORE NICOLET & Co.

POUR VERACRUZ. La golette mexicaine PAULINA, capitaine Ramon Palomo, partira sous le plus bref délai. Pour frot ou passage, s'adresser à bord, ou à

14 juillet TUVÉS & CO., rue Royale, no. 106.

PATRIMONI. La golette mexicaine FLECHA, au capitaine Juan Palomo, saldrá à la mayor brevedad. Admitte cargo y pasajeros. Aceder a bord, o a

14 juillet TUYES Y COMP., calle Real, No. 106.

PASA VERA CRUZ. La goleta mexicana PAULINA, au capitán Ramón Palomo, partirá a la mayor brevedad. Admitte cargo y pasajeros. Aceder a bord, o a

14 juillet TUVÉS & CIA., calle Real, no. 106.

PASSAGE POUR FRANCE. Le navire paquebot régulier, OLYMPIA, commandé par le capitaine Wm. Hammond, partant le 20 du courant pour le Havre-de-Grâce, peut recevoir encore quatre passagers. S'adresser à bord, vis-à-vis le pôleau No. 69, ou à

13 juillet HY. PERRET & CHARBONNET.

POUR PHILADELPHIE. Le golette fine voilière SWAIN, capitaine Green, ayant la principale partie de son chargement engagée. Pour frot ou passage, s'adresser au capitaine, à bord, ou à

13 juillet J. W. ZACHARIE & Co.

POUR BALTIMORE. On demande un bon navire pouvant porter 250 bouteilles sucre pour un port du Nord, s'adresser à

11 juillet Wm. G. HEWES.

POUR NEW-YORK. Le beau brick fin voilière CHARLES, capitaine L. Stetson, il est prêt à recevoir un chargement et partira sous peu; pour frot ou passage, s'adresser à l'captaine à bord, ou à

10 juillet A. GURNEY, rue Gravier.

A VIS.—Attendu que M. Alfred Penn, propriétaire, j'ose m'adresser à moi pour obtenir l'assurance d'un effet de deux mille piastres, souhaiterai que l'effet soit principal, conjointement avec Samuel Elkins, sa caution, le 4 août 1831. Avis par le présent donne à tous ceux qui y sont intéressés, d'avoir à déduire par certificat, au bureau du secrétaire d'état, dans les quatre-vingt jours qui suivront la dernière publication du présent, les raisons pour lesquelles le dit effet seraient pas cancellé, rafle et annulé, comme aussi si l'hydrogène qui en résulte.

Donné sous ma main et le sceau de l'état, à la N. Orléans, le 27 mai 1831, et de l'indépendance des Etats-Unis la cinquante-cinquième année.

A. B. ROMAN, Gouverneur.

POUR BOSTON. Le bon brick HOPE, capitaine Loring, partira sous peu. Pour frot ou passage, s'adresser à Wm. G. HEWES, No. 9, rue du Camp.

POUR LE HAVRE. Le beau navire neuf GROTON, capitaine R. Baker, sera très-prudemment expédié. Pour frot ou passage, s'adresser à

4 juillet HY. PERRET & CHARBONNET.

POUR PORT-AU-PRINCE. La belle golette fine voilière UNITED STATES, capitaine CRAIGHEAD, ayant une partie de son chargement engagée, partira dans le courant de la semaine prochaine, pour frot du reste, ou passage, s'adresser à bord, vis-à-vis de la Douane, ou à

28 mai J. W. ZACHARIE & Co.

POUR PORT-AU-PRINCE. La belle golette fine voilière UNITED STATES, capitaine CRAIGHEAD, ayant une partie de son chargement engagée, partira dans le courant de la semaine prochaine, pour frot du reste, ou passage, s'adresser à bord, vis-à-vis de la Douane, ou à

28 mai J. W. ZACHARIE & Co.

POUR PORT-AU-PRINCE. La belle golette fine voilière SO- PHIA, capt. Sayward. Pour frot ou passage, s'adresser à bord, vis-à-vis de la Douane, ou à

26 mai J. W. ZACHARIE & Co.

POUR DEMANDE.—Un bon bâtiment d'environ 200 tonneaux, pour prendre un chargement pour un port du Nord. S'adresser à

THAYER, HURD & CO.

20 mai rue des Magasins, no. 29.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour du premier District Judiciaire.—William L. Hodges vs. ses créanciers.—La cession des propriétés du petitement ayant été acceptée par la Cour, il est ordonné qu'une assemblée des créanciers ait lieu en tête du William Christy, esq., le mardi 23 juillet prochain, à 10 heures du matin, à l'effet de délibérer sur les affaires du petitement. Et jusqu'à cette époque, toutes poursuites judiciaires contre la personne et les propriétés du dit William L. Hodges sont suspendues; et W. M. Worthington, esq., est nommé pour représenter les créanciers absents.

Par ordre de l'hon. Joshua Lewis, juge de la Cour, Bureau du greffier, 27 mai.

JOHN L. LEWIS, Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE.—Cour du 1er District Judiciaire.

Wm. R. Smiley contre ses créanciers.

ATTENUATION.—Un petitement, débiteur insolvable, maintenant en détention, a été arrêté à la 4^e Cour, sa position sera déclarée à l'effet d'obtenir le bénéfice de la loi qui vient au secours des débiteurs insolubles.—Avis est donné au présent aux créanciers du dit W. R. Smiley, d'avoir à comparaître en pleine cour jeudi 16 de juillet prochain, les raisons pour lesquelles le dit insolvable n'a obtenu pas le bénéfice de cette loi, et ne serait pas déchargé de son emprisonnement.

Ch. F. Daunoy est nommé pour représenter les créanciers absents.

Par ordre de l'hon. Joshua Lewis, juge de la Cour.

J. L. LEWIS, Greffier.

27 mai—8.2ps.

VENTES PAR LE MARSHAL.

M. & T. Schroder vs John Obrien, R. Furyson

vs. le même.

EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'hon. G. Prévost, juge associé, l'exposerai en vente, mardi 5 juillet prochain, à 5 heures, au Principal, une table, un boîte de thé, deux cérus, à tabac et divers autres articles, sis dans l'affaire ci-dessus.

21 juillet L. DAUNOY, marshal.

Justin Dupont vs. A. M. Roberts.

EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adres-

se par l'hon. G. Prévost, juge conseiller de la Cour de cité, l'exposerai en vente, vendredi 5 juillet prochain, à 5 heures, au Principal, une armoire et une bibliothèque, situées dans l'affaire ci-dessus.

21 juillet L. DAUNOY, marshal.

Jones Coleham vs. M. Ketchum.

EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adres-

se par l'hon. P. Smith, j'exposerai en ven-

te, mardi 5 juillet prochain, à 5 heures, au Principal, une armoire et une bibliothèque, situées dans l'affaire ci-dessus.

21 juillet L. DAUNOY, marshal.

P. Howard contre J. McGary.

EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adres-

se par l'hon. P. Smith, j'exposerai en ven-

te, vendredi 5 juillet prochain, à 5 heures, au Principal, une armoire et une bibliothèque, situées dans l'affaire ci-dessus.

21 juillet L. DAUNOY, marshal.

John Sharp contre Patrick Duffley.

EN vertu d'un pluris fieri facias, à moi adres-

se par l'hon. P. Smith, j'exposerai en ven-

te, vendredi 5 juillet prochain, à 5 heures, sur les lieux de la N. Levee, Levee, entre celles Gravier et de la Commune, une quantité de boîtes de carton, vitrines, jarres à huile, &c. &c., sis dans l'affaire ci-dessus.

21 juillet L. DAUNOY, marshal.

Pierre Paysant vs. Jean Liberal.

EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adres-

se par l'hon. G. Prévost, juge conseiller de la

Cour de cité, l'exposerai en vente, vendredi 5 juillet prochain, à 5 heures, au Principal, 216 paires de chaussures à chevrons et une barre de fer, sis dans l'affaire ci-dessus.

21 juillet L. DAUNOY, marshal.

William Nicholas contre le brick Iris.

PARDEVANT l'hon. Murrian, juge de la

Cour de cité.—En vertu d'un ordre de

saisie par l'hon. G. Prévost, l'affaire ci-dessus,

jaussi le brick AVIS, et par le présent je

ci toutes personnes intéressées d'avoir à com-

paruter dans le délai de quinze jours, pour ré-

pondre à la demande du demandeur.

8 juillet L. DAUNOY, marshal.

EN vertu d'un pluris fieri facias, à moi adres-

se par l'hon. P. Smith, j'exposerai en ven-

te, vendredi 5 juillet prochain, à 5 heures, au Principal, une coquille de la Gaspardine, une

coquille de la Gaspardine, une coquille de la

Gaspardine, une coquille de la Gaspardine, une

coquille de la Gaspardine, une coquille de la

Gaspardine, une coquille de la Gaspardine, une

coquille de la Gaspardine, une coquille de la

Gaspardine, une coquille de la Gaspardine, une

coquille de la Gaspardine, une coquille de la

Gaspardine, une coquille de la Gaspardine, une

coquille de la Gaspardine, une coquille de la

Gaspardine, une coquille de la Gaspardine, une

coquille de la Gaspardine, une coquille de la

Gaspardine, une coquille de la Gaspardine, une

coquille de la Gaspardine, une coquille de la

Gaspardine, une coquille de la Gaspardine, une

coquille de la Gaspardine, une coquille de la

Gaspardine, une coquille de la Gaspardine, une

coquille de la Gaspardine, une coquille de la

Gaspardine, une coquille de la Gaspardine, une

coquille de la Gaspardine, une coquille de la

Gaspardine, une coquille de la Gaspardine, une

coquille de la Gaspardine, une coquille de la

Gaspardine, une coquille de la Gaspardine, une

coquille de la Gaspardine, une coquille de la

Gaspardine, une coquille de la Gaspardine, une

coquille de la Gaspardine, une coquille de la

Gaspardine, une coquille de la Gaspardine, une

coquille de la Gaspardine, une coquille de la

Gaspardine, une coquille de la Gaspardine, une

coquille de la Gaspardine, une coquille de la

Gaspardine, une coquille de la Gaspardine, une

coquille de la Gaspardine, une coquille de la

Gaspardine, une coquille de la Gaspardine, une

coquille de la Gaspardine, une coquille de la

Gaspardine, une coquille de la Gaspardine, une

coquille de la Gaspardine, une coquille de la

Gaspardine, une coquille de la Gaspardine, une

coquille de la Gaspardine, une coquille de la

Gaspardine, une coquille de la Gaspardine, une

coquille de la Gaspardine, une coquille de la

Gaspardine, une coquille de la Gaspardine, une